



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## STATIONNEMENT

### **ALLEE IRENE JOLIOT-CURIE (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris Allée Irène Joliot-Curie par la société AFEM – 306 bis rue Marc Seguin-Zac de Chamlys – 77190 Dammarie-les-Lys, agissant pour le compte de la Coop Ivry Habitat – 6 Promenade Supérieure – 94200 Ivry-sur-Seine (modernisation d'ascenseur),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **Allée Irène Joliot-Curie** au droit du n°5 à compter du **22 avril 2024 à 9 heures** jusqu'au **21 octobre 2024 à 18 heures** :

- **Neutralisation de cinq places de stationnement en bataille côté impair.**

### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société AFEM – 306 bis rue Marc Seguin-Zac de Chamlys – 77190 Dammarie-les-Lys.

FAIT EN MAIRIE, LE 05 AVR. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation

Clément Pecqueux  
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 08 AVR. 2024